



## INFORMATION

### Rentrée scolaire 2024/2025

#### ACCUEIL ÉCOLE

#### CLASSES PRIMAIRE

CP CE1, CE2  
CM1, CM2 } Lundi 02 septembre 2024

Horaire scolaire : 8h50 à 12h00 et de 13h20 à 16h30.


#### CLASSE MATERNELLE

La rentrée des « **Petites sections** » se fera le lundi 02 septembre au matin uniquement.  
Les « **Moyennes et Grandes sections** » rentreront le lundi 02 septembre l'après-midi uniquement.

La cantine sera mise en place dès le 03 septembre pour les maternelles.

Horaires scolaires : 8h50 à 12h00 et de 13h20 à 16h30.

#### STATIONNEMENT ECOLE

 Afin de déposer vos enfants à l'école, en toute sécurité, vous avez à votre disposition 3 parkings (Place des amandiers, petit Pasquier et grand Pasquier).

**Rappel** : Il est formellement interdit de se garer sur les voies de circulation devant l'école, ainsi que le long des jardinières sur la place des Amandiers.

#### TRANSPORT SCOLAIRE

Le ramassage scolaire est assuré par la Région.

Les circuits et les informations sont disponibles sur le site [zou.maregionsud.fr](http://zou.maregionsud.fr)

Inscriptions à partir du 02 juillet 2024

Tarifs : 90 € l'année scolaire (Tarifs adaptées selon quotient familial).

Pour les enfants de maternelle et primaire,  
la présence d'un parent est obligatoire aux points d'arrêts.

## ACCUEIL PERISCOLAIRE – Garderie « La Ludo »

L'accueil des enfants est assuré : - le matin de 7h30 à 8h50  
- le soir de 16h30 à 18h00  
**Les places sont limitées.**

« La Ludo » est située à l'étage de l'école

Le dossier est à télécharger sur le site [www.saignon.fr](http://www.saignon.fr) (rubrique éducation – jeunesse). Il est à retourner avant le 26 juillet 2024 en mairie avec les pièces justificatives

## ACCUEIL EXTRA SCOLAIRE

La commune n'organise pas de centre de loisirs aux vacances scolaires. Vous pouvez vous rapprocher des centres de loisirs des communes voisines. Attention, aucune navette municipale, n'est mise en place pour amener les enfants aux divers centres.

## CANTINE

L'inscription au service de restauration scolaire s'adresse aux enfants fréquentant l'école communale. Elle implique que les parents remplissent la **fiche de fréquence** (page 3), et la retournent à l'accueil de la Mairie avant le 26 juillet 2024 ainsi que le règlement intérieur cantine signé.

### ↳ Fréquentations :

Pour les fréquentations régulières, la fiche de fréquence, ci-jointe, est à nous retourner dûment complétée. Vous aurez le choix entre 1 ; 2 ; 3 ; 4 jours réguliers par semaine.

Pour les fréquentations exceptionnelles, l'inscription se fait le matin même sur une fiche prévue à cet effet dans l'entrée de l'école. La fiche de fréquentation est à nous retourner complétée uniquement avec la partie n°2/Coordonnées.

Pour les enfants dont les parents sont divorcés, garde alternée, séparés un jugement de divorce ou autre pièce justificative devra être fourni. Tout changement de situation familiale doit être porté à la connaissance de la mairie dans les plus brefs délais.

↳ Facturation : A chaque période de vacances scolaires, un avis de paiement est envoyé directement par le trésor public. Cet avis correspond au nombre de repas réels pris par l'enfant. Prix du ticket-repas année 2024 : **3,25 €**. **Aucun paiement ne sera reçu en mairie.**

↳ Règlement de vos factures : sur le site [www.tipi.budget.gouv.fr](http://www.tipi.budget.gouv.fr) en indiquant les références figurant sur votre avis des sommes à payer.

**FICHE DE FRÉQUENCE CANTINE 2024/2025**  
**A retourner avant le 26 juillet 2024**

Afin de faciliter la communication, il est vivement conseillé de remplir votre adresse mail (en majuscule).

**1/ FRÉQUENTATIONS :**

Cochez la case correspondant aux jours de présence de votre enfant

Lundi                       Mardi                       Jeudi                       Vendredi

**2/ COORDONNÉES :**

- 1<sup>er</sup> enfant :  
 NOM et Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

- 2<sup>ème</sup> enfant :  
 NOM et Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

- 3<sup>ème</sup> enfant  
 NOM et Prénom de l'enfant : \_\_\_\_\_

Classe : \_\_\_\_\_

N°CAF : \_\_\_\_\_

|   | REPRÉSENTANT LEGAL 1 | REPRÉSENTANT LEGAL 2 |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>NOM</b><br><b>Prénom</b>   |                      |                      |
| <b>Téléphone</b>  |                      |                      |
| <b>Adresse mail</b><br><i>(en majuscule)</i>  |                      |                      |
| <b>Adresse complète</b>   |                      |                      |
| <b>Adresse facturation</b><br><i>(Si séparation des parents.<br/>Cocher la case correspondante)</i> |                      |                      |

Date :

Signatures :